

Etat des risques naturels et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du code de l'environnement

1. Cet état des risques est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n°

du

mis à jour le

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse commune code postal

LD Calais
24580 FLEURAC

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit**

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation**

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé**

oui non

Les risques naturels pris en compte sont :

Inondation Crue torrentielle Remontée de nappe
Avalanche Mouvement de terrain Sécheresse
Séisme Cyclone Volcan
Feux de forêt autre

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRT]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **approuvé**

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **prescrit ***

oui non

* Les risques technologiques pris en compte sont :

Effet thermique Effet de surpression Effet toxique

5. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité : forte zone 5 moyenne zone 4 modérée zone 3 faible zone 2 Très faible zone 1

pièces jointes

6. Localisation

extraits de documents ou de dossiers de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

- Carte départementale de l'aléa sismique annexée à l'arrêté général sur l'IAL.

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

7. Vendeur - Bailleur Nom prénom

DOUGNAC

Violette

rayez la mention inutile

8. Acquéreur - Locataire Nom prénom

rayez la mention inutile

9. Date

MONTIGNAC

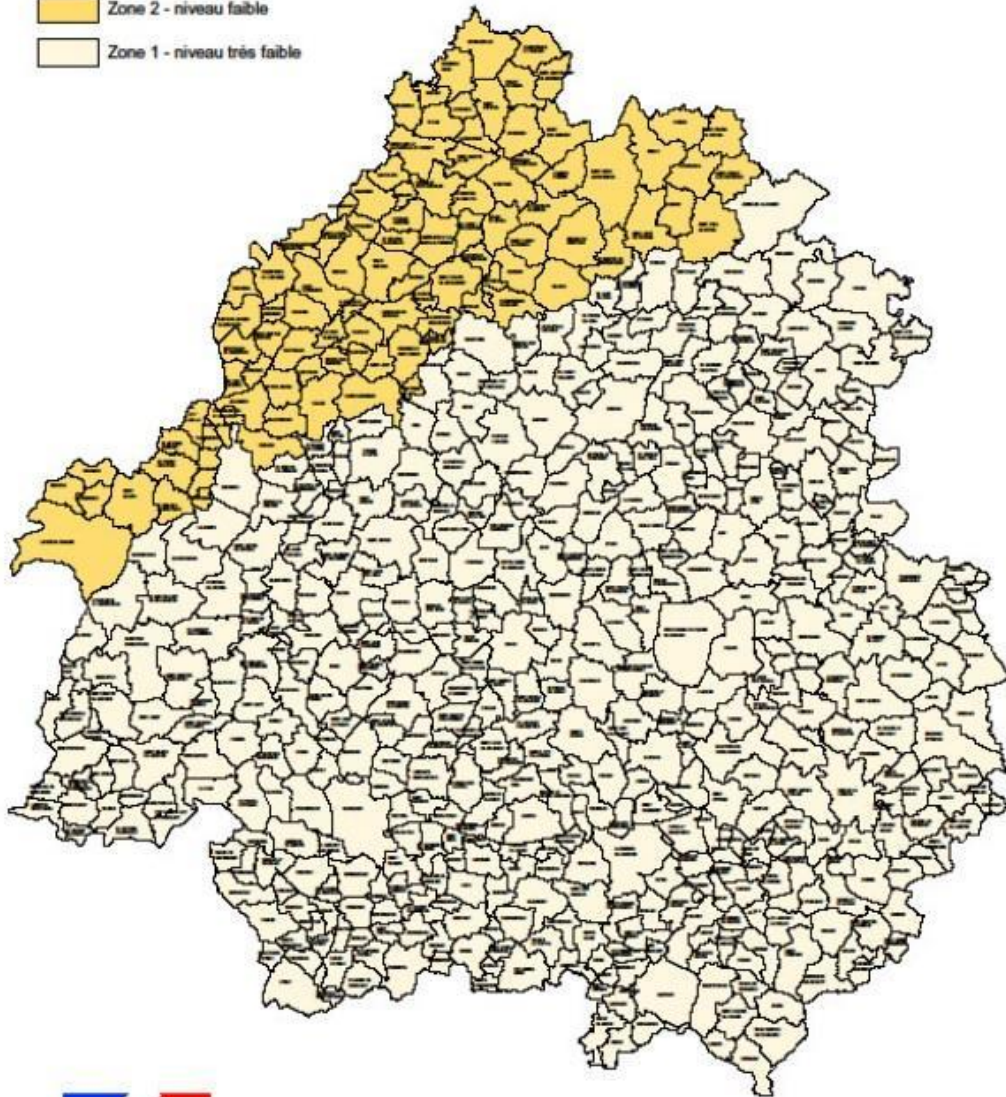
le

12/03/2013

Annexe n°2 à l'arrêté préfectoral n°110548 du 25 mai 2011

Le risque sismique en Dordogne

-  Zone 2 - niveau faible
-  Zone 1 - niveau très faible



Le Service central de Dordogne
Direction départementale des territoires

15 mai 2011

Sources : DDE 24, IGN BD CARTO
Fichier : Sebema